

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Ordination. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Le Saint-Père et la *Semaine sociale* de Montréal. — VI Mgr l'archevêque et la *Semaine sociale* de Montréal. — VII L'allocution papale au lendemain de la canonisation de Jeanne d'Arc. — VIII Le Père Barolet.

AU PRONE

Le dimanche 27 juin

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

La fin du mois de juin¹;

La fête (mardi) et la solennité (dimanche) des saints Pierre et Paul.

Note. — On n'est plus obligé de jeûner à l'occasion de cette fête ou solennité.

¹ Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* du mois du Sacré-Coeur : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902) ; 2o indulgence plénière pour les 30 *exercices privés* (ou public), pourvu qu'on se *confesse, communique et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902) ;

2o Pour les exercices *publics* du mois du Sacré-Coeur, à l'église : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902) ; 2o indulgence plénière si l'on a assisté au moins à 10 *exercices publics* pendant le mois, pourvu qu'on se *confesse, communique et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902) ;

3o Pour les exercices *prêchés* tous les jours, ou au moins 8 jours du mois du Sacré-Coeur, dans les églises (ou les chapelles de communautés) : 1o pour chaque jour, 7 ans et 7 quarantaines ; 2o indulgence plénière comme à 2o ci-dessus ; 3o pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en *visitant* cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin, en 1907) et en y *priant* pour le pape (la *confession* et la *communion* peuvent se faire partout) ; 4o pour les *prêtres*

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 27 juin

Messess basses (exc. celle du curé)

De saint Jean-Baptiste, double de 1e cl., privilégiée; comme le 24; mém. du V dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim.

Ou messes basses du V dim., semi-double; mém. de l'Oct. de saint Jean-Baptiste; préf. de la Trinité.

Messe solennelle

De saint Jean-Baptiste, double de 1e cl., privilégiée; comme le 24; mém. du V dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Léon et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 4 juillet

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul ou à saint Paul seul, on fait la solennité commune aux deux, comme dans les autres églises.

La solennité des titulaires qui tombent cette année du 7 au 12 juin a lieu le 13, avec remise de celle du sacré Coeur de Jésus au 20.

La solennité des titulaires qui tombent du 21 au 26 juin a lieu le 20. Celle des titulaires qui tombent du 28 juin au 6 juillet (exc. S. J.-Bte et les Ss. Apôtres), aura lieu le 11 juillet, et, si l'église est consacrée, on pourra ajouter à la 1e oraison, celle de la Dédicace; les messes basses (exc. celle du curé) pourront être de la Dédicace dans une église consacrée.

Comme la solennité de saint Jean-Baptiste et des Ss. Pierre et Paul, est privilégiée, on ne peut, les 27 juin et 4 juillet, faire la solennité d'aucun titulaire qui, dans ce cas, doit être remise.

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 29 juin, saint Pierre (Montréal) et saint Paul (Montréal et ile aux Noix).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 29 juin, saint Pierre (Sorel) et saint Paul (Abbotsford).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 29 juin, saint Pierre (la Patrie) et saint Paul (Scotstown).

qui ont prêché cette série et les curés ou recteurs d'églises ou supérieurs qui les ont fait prêcher, privilège de l'autel grégorien pour l'âme pour laquelle ils célébreront le dernier dimanche du mois; 50 pour les personnes qui s'efforcent de propager ce saint exercice, ou de le faire mieux célébrer, 500 jours pour chaque oeuvre faite dans ce but, et indulgence plénière à chacune de leurs communions, pendant le mois de juin (8 août 1906, 26 janvier 1908).

Diocèse de Valleyfield. — Du 29 juin, saint Pierre (Cascades).

Diocèse de Joliette. — Du 29 juin, saint Pierre (Joliette).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 29 juin, saint Pierre (Wakefield), et saint Paul (Plantagenet et Aylmer-Est).

Diocèse de Pembroke. — Du 29 juin, saint Pierre (Coulonge).

Diocèse d'Haileybury. — Du 29 juin, saint Pierre (Privat).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 29 juin, saint Pierre (Shawinigan) et saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Nicolet. — Du 29 juin, saint Pierre (les Becquets et l'Avenir) et saint Paul (Chester).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 28 juin — Saint-Philippe (Laprairie).

— Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Mercredi, 30 " — Maison de Lorette (Laval-des-Rapides).

Vendredi, 2 juillet — Saint-François-de-Sales.

Dimanche, 4 " — Saint-Bernardin.

ORDINATION

Le dimanche, 13 juin, dans sa basilique-cathédrale, Mgr l'archevêque a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé Léopold Larose, du diocèse de Crookston.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Auguste Arbour, curé de Saint-Joseph-de-Chambly (Bassin), en remplacement de M. l'abbé Charles Laforce, démissionnaire ;

M. l'abbé Alphonse Lévesque, curé de Saint-Blaise, en remplacement de M. l'abbé Auguste Arbour ;

M. l'abbé Damien Toupin, curé de Notre-Dame-de-Lacolle, en remplacement de M. l'abbé Alphonse Lévesque ;

M. l'abbé Nazaire Dubois, curé de Contrecoeur, en remplacement de M. l'abbé Jean Ducharme, démissionnaire. — Ce dernier changement ne s'effectuera qu'au mois d'octobre prochain.

LE SAINT-PÈRE
ET LA " SEMAINE SOCIALE " DE MONTRÉAL

Lettre du secrétaire général de la " Semaine sociale " de Montréal à Sa Sainteté Benoît XV

Très Saint-Père,

L'*Ecole sociale populaire*, œuvre catholique d'éducation, dirigée à Montréal par les Pères de la Compagnie de Jésus, désireuse de suivre les directions données par Votre Sainteté dans son mémorable discours du 18 mars dernier sur l'encyclique *Berum novarum*, a décidé d'en diffuser au Canada l'admirable doctrine.

Une commission nommée dans ce but et composée de prêtres et de laïcs organise, sous le bienveillant patronage de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, une *Semaine sociale*, qui aura lieu dans cette ville du 21 au 25 juin prochain, et qui sera exclusivement consacrée à l'étude de la célèbre encyclique.

Convaincus que " cet admirable document—ainsi que Votre Sainteté l'a déclaré — devrait être toujours sous les yeux comme la grande charte et qu'à sa lumière devraient être toujours examinés et résolus les problèmes en rapport avec la question des ouvriers ", nous tâcherons, suivant les moyens que Votre Sainteté a elle-même indiqués, d'en faire apprécier toute la valeur et de montrer comment ses enseignements contiennent la solution des graves problèmes qui agitent actuellement la société.

Pour réussir dans cette entreprise, dont l'exécution n'est pas sans présenter de réelles difficultés, nous venons en toute confiance, Très Saint-Père, nous jeter à vos pieds et solliciter humblement votre bénédiction et vos encouragements.

Pour la commission de la *Semaine sociale*,

GUY VANIER,

Montréal, ce 11 janvier 1920.

secrétaire général,



Lettre de Sa Sainteté le pape Benoît XV au secrétaire général
de la commission de la " Semaine sociale " de Montréal

A notre cher fils, Guy Vanier, à Montréal,

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Bien que la question ouvrière ne trouble pas chez vous les esprits et la paix au même degré que dans presque tous les autres pays, néanmoins le projet que vous avez conçu de répandre et de faire connaître par tout le Canada l'encyclique *Rerum novarum* ne peut manquer de produire les fruits que vous en attendez. Il est plus sage et plus expédient de prévenir le mal et d'empêcher les doctrines socialistes d'infecter les esprits que d'avoir à guérir une maladie déjà invétérée.

Aussi ce projet—vraiment béni et si nécessaire au temps présent—ainsi que celui qui lui est étroitement lié de tenir chez vous ces assemblées qu'on appelle *Semaines sociales*, non seulement nous les approuvons, mais nous vous en félicitons de tout coeur. Nous désirons, en effet, nous désirons même vivement, que tous les ouvriers catholiques, qui se laissent entraîner au désordre plutôt par une convoitise immédérée et les séductions des agitateurs que par le désir légitime d'adoucir leur sort, apprennent, non seulement dans les édifices sacrés, de la bouche des prêtres, mais ailleurs aussi, grâce au concours de laïcs compétents, les moyens que l'Eglise, notre mère, leur enseigne et leur conseille de mettre en oeuvre pour améliorer leur condition.

Afin que la grâce céleste vous seconde dans votre entreprise, à vous, fils bien-aimé, de même qu'à tous ceux qui par la parole ou la plume collaboreront à ce double projet, à tous ceux enfin qui présideront ou assisteront à ces assemblées, dont

nous avons parlé, nous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur, comme témoignage de notre bienveillance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le cinquième jour de mai de l'année 1920, la sixième de notre pontificat.

BENOIT XV, pape.

MGR L'ARCHEVEQUE
ET LA " SEMAINE SOCIALE " DE MONTREAL

Archevêché de Montréal, le 7 juin 1920.

M. Guy Vanier,
secrétaire de la *Semaine sociale* de Montréal,

Monsieur le secrétaire,

Vous savez avec quel bonheur j'ai accueilli le projet d'une *Semaine sociale* à Montréal. J'ai grand plaisir aujourd'hui, en répondant à votre lettre du 3 juin, de vous réitérer mon entière approbation et de vous offrir tous mes vœux de succès.

Comment ce succès ne serait-il pas assuré ? Vous et vos amis avez apporté à la préparation des travaux qui doivent faire l'objet de ces belles journées d'études avec votre zèle tout votre esprit de foi. Vous avez l'encouragement et la sympathie de l'épiscopat et voici que le Souverain Pontife lui-même vous adresse un bref signé de son auguste main, pour vous féliciter de votre si louable initiative, vous tracer en quelque sorte la route que vous devez suivre et vous assurer, vous et tous ceux qui s'associent à vos labeurs, de sa paternelle bénédiction. Ce témoignage de particulière bonté du chef de l'Eglise à votre égard me réjouit. En même temps qu'il vous honore, il doit vous remplir de confiance. C'est déjà pour vous une récompense précieuse.

Les *Semaines sociales* ont certainement fait beaucoup de bien en Europe. La vôtre en fera également dans notre pays où tant de problèmes sociaux tourmentent les esprits tout comme de l'autre côté de l'océan. Ces problèmes, vous vous proposez de les étudier à la lumière de la magistrale encyclopédique *Rerum novarum* de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Laissez-moi vous dire que vous ne pouviez pas être mieux inspiré, d'autant plus que vous répondez ainsi au désir même de Benoît XV qui disait naguère: " La période déjà longue écoulée depuis la publication de ce document n'a enlevé ni leur sagesse, ni leur fraîcheur, aux observations qu'il contient. Au contraire, on peut dire que le développement successif des événements, tout en justifiant les sombres couleurs sous lesquelles les différentes classes de la société moderne étaient représentées, a mieux montré comment l'harmonie des classes sociales ne peut être obtenue sans le triomphe de la justice et de la charité. "

Vous allez donc, mon cher ami, faire une belle et bonne oeuvre et c'est en union avec le Souverain Pontife que je vous bénis, vous et tous vos collègues, du fond du coeur.

Votre sincèrement dévoué,

PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

L'ALLOCUTION PAPALE

AU LENDEMAIN DE LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC



NOTE PRÉLIMINAIRE. — Nos lecteurs se rappellent le beau discours, que nous reproduisions l'autre semaine, par lequel, le 17 mai, au lendemain de la canonisation de Jeanne d'Arc, son éloquent champion, Mgr Touchet, à l'audience générale accordée par le Saint-Père, sous la

coupole de Saint-Pierre, aux vingt-cinq mille Français présents à Rome, a remercié Sa Sainteté d'avoir canonisé l'héroïque Pucelle d'Orléans. Nous n'avions pas encore, alors, le texte de l'allocution par laquelle Benoît XV a répondu à Mgr l'évêque d'Orléans, et, par lui, on peut le dire, à la France tout entière. La *Documentation catholique* vient de nous l'apporter. Déjà, nos grands quotidiens l'ont reproduit. Nous tenons quand même à le faire à notre tour. Ainsi que nous l'écrivions il y a quinze jours, cette allocution papale est une page que l'histoire se doit de conserver.

Autant le discours de Mgr Touchet était ardent et plein de fougue, passionnant même et entraînant, autant, nous semble-t-il, celui du pape est calme et serein, de ce calme sûr de lui-même et de cette sérénité parfaitement à son aise toujours, qui conviennent si bien à la majesté de ce pontificat suprême qui est l'apanage du successeur de Pierre. Que Benoît XV évoque, dès le début — souvenir si touchant! — la béatification de Jeanne, il y a onze ans, par son prédécesseur Pie X, de douce et bénie mémoire; qu'il déclare sa satisfaction d'avoir pu personnellement “ couronner Jeanne d'Arc de l'auréole des saints ”; qu'il recommande à tous de suivre toujours, à son exemple, nous voulons dire à l'exemple de Jeanne, les voix de Dieu; qu'il exprime le souhait que sa canonisation contribue “ à accroître la gloire et le bonheur de la France ”; ou enfin qu'il adresse à la nouvelle sainte sa prière finale... du commencement à la fin de cette solide et si évidemment sincère allocution à la France, le Saint-Père se montre grand, paternel et bon. Nos lecteurs, une fois de plus, en lisant, comme pour les écouter de loin, les belles paroles du pape, se sentiront heureux et fiers d'être tout ensemble fils de l'Eglise et de la France. — E.-J. A.

* * *

Après donc que Mgr Touchet eut terminé son discours, Benoît XV parla ainsi.

Combien de souvenirs a dû évoquer la journée d'hier, et combien en évoquera la présente, dans tous ceux qui, après avoir assisté, il y a onze ans, à la béatification de Jeanne d'Arc, ont été les heureux témoins de sa canonisation ! La chose est si naturelle que c'est en rappelant ces deux souvenirs que notre vénérable frère l'évêque d'Orléans a commencé son splendide discours.

Nous ne pouvons toutefois les partager, car il ne nous a pas été donné d'assister à la béatification de la Pucelle d'Orléans. Mais il nous est aisé d'imaginer cette cérémonie, et, en la comparant à celle qui a été célébrée hier nous éprouvons un seul regret... c'est de nous trouver à la place de Pie X. Oh ! Il nous eût été, certes, très agréable d'assister à la canonisation de Jeanne d'Arc ! Mais combien nous eussions préféré porter notre violet de 1909, si le vénéré pontife qui nous avait conféré la plénitude du sacerdoce avait pu occuper jusqu'à ce jour la chaire de Pierre. — C'est ainsi que, sans avoir été présent à la béatification de Jeanne d'Arc, nous avons voulu raviver le souvenir de cette cérémonie, en rappelant ce qui est bien propre à émouvoir cette assemblée tout entière. Nous sommes nous-même d'autant plus attendri que nous sommes plus assuré que Pie X, quoique ravi aux yeux des mortels, nous est présent à cette heure, qu'il aura probablement entrevue, alors qu'on lui rapportait les premières nouvelles concernant les miracles attribués à Jeanne d'Arc, déjà proclamée bienheureuse.

Mais, après avoir payé le tribut d'un pieux souvenir au pontife qui nous a précédé, nous ne pouvons pas dissimuler la profonde satisfaction de notre âme à la pensée qu'il nous était réservé de couronner Jeanne d'Arc de l'auréole des saints. L'exercice de ce haut ministère nous a ainsi permis

d'accomplir un acte que nous savons aller droit au coeur de nos chers fils de France. Ils étaient depuis de longs siècles si dévots à Jeanne d'Arc qu'ils voulaient que son nom fut respecté et aimé chez tous les peuples. Ils étaient si reconnaissants pour les bienfaits que leur patrie avait reçus de Jeanne qu'ils voulaient que ses gestes glorieux ne fussent pas ignorés du dernier enfant du plus humble village. Mais quelle voix plus puissante que celle d'un décret de canonisation aurait pu porter au-delà des mers le nom de l'héroïne française? Et quelle voix encore aurait pu en proclamer plus éloquemment et plus universellement les mérites que celle d'un décret de sanctification dont l'écho arrivera jusqu'aux extrémités de la terre? Désormais, aux enfants qui, par une légitime curiosité, désireraient connaître quelques détails de la vie de la Pucelle d'Orléans, les mères fermeront la bouche en disant: " Elle est sainte! "

Jeanne d'Arc est sainte ! Et voilà pourquoi on ne doit imaginer aucun défaut en la vierge de Domremy, voilà pourquoi toute grandeur, toute beauté de vertu doivent se supposer en elle. Oh! sublime éloquence d'un décret de canonisation, qui confirme non seulement les travaux des historiens, mais les fait rayonner bien plus loin que ne sauraient aspirer les publications des savants, et qui donne surtout à ces dernières cette certitude de la vérité et cette universalité de doctrine auxquelles ne pourraient prétendre par eux-mêmes les ouvrages les mieux pensés et les élaborations les plus approfondies des sages de la terre! Aussi, nous ne sommes pas étonné de l'influence qu'a exercée l'annonce des fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc pour attirer à Rome une si grande foule de pèlerins, malgré la longueur du voyage et les difficultés de l'heure présente. Mais le décret de canonisation de Jeanne d'Arc n'émane pas d'une académie historique ou scientifique. Il ne faut pas oublier qu'il est le fruit du

magistère de l'Eglise. Aussi sommes-nous certain que les nombreux pèlerins présents à Rome en cette mémorable circonstance ne verront pas seulement dans le décret de canonisation de Jeanne d'Arc l'honneur rendu à une de leurs plus grandes compatriotes, mais qu'ils considéreront surtout la haute leçon qui s'en dégage et que l'Eglise entend donner pour le perfectionnement moral de ses enfants. Que si les Français seront les premiers à en profiter, cela ne sera pas pour déplaire aux amis de la France, car la figure de Jeanne d'Arc est telle qu'on ne peut la bien connaître qu'à la lumière du surnaturel.

Sans cette lumière, trop de faits seraient inexplicables dans une enfant qui, devant l'entreprise d'oeuvres guerrières, n'a été retenue ni par la faiblesse de l'âge ni par la délicatesse de sa condition. Si l'on réfléchit, au contraire, que Jeanne ne pensa, ne dit et n'accomplit rien, par caprice ou par motif naturel, mais qu'elle fut portée à tout entreprendre, à tout faire, par un sentiment surnaturel, disons mieux, par la voix même de Dieu, on ne peut n'être pas saisi d'admiration pour cette jeune vierge, établie directement par le Seigneur comme sa messagère et son envoyée. Encore faut-il que l'admiration pour Jeanne d'Arc s'élève à un tel point que l'on doive reconnaître qu'elle ne pouvait agir autrement qu'elle n'a agi et que ce n'est que parce qu'elle a agi comme elle devait agir qu'elle a pu être sainte. Nous avons ainsi tout naturellement, nous allions dire presque involontairement, montré le secret de la sainteté de Jeanne. Nous ne le regrettons pas, puisque cela nous ramène à ce que nous disions plus haut, en affirmant que le décret de la canonisation de la Pucelle d'Orléans renferme aussi une leçon que l'Eglise offre à ses enfants pour leur progrès spirituel. Oh! combien de fois, nos chers fils, vous avez entendu dire que le chrétien doit suivre la voix de Dieu! Cela signifie qu'il doit suivre et pratiquer les préceptes

que le Seigneur lui donne directement ou par le moyen des représentants de son autorité, car les commandements de Dieu et de l'Eglise sont autant de voix du Seigneur. Mais puisque l'enseignement par l'exemple est toujours le plus éloquent, Dieu suscite assez souvent des âmes privilégiées chez qui l'observation des divins préceptes est plus continuelle et plus constante, plus généreuse et plus universelle. Or, parmi ces âmes, apparaît radieuse la figure de Jeanne d'Arc qui, en toutes choses et partout, s'est laissée conduire par la voix de Dieu.

Il n'est donc pas besoin de nous arrêter davantage à indiquer où se trouve la leçon d'ordre moral que l'Eglise vient de donner par le décret de canonisation de Jeanne d'Arc. Nous nous bornerons à souhaiter que tous ceux qui auront connaissance de ce décret en profitent pour la sanctification de leurs âmes. Nous le souhaitons d'une manière spéciale à nos bien-aimés fils de France parce que, sans la conformité à cet enseignement, ils ne sauraient posséder le bonheur que nous leur souhaitons ardemment, et parce que nous croyons que sainte Jeanne d'Arc elle-même, du haut du ciel, désire que son exemple entraîne surtout ses compatriotes vers le bien. Ces jours derniers, toutes les lèvres des Français qui s'approchaient de nous exprimaient la confiance et le vœu que les fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc contribueraient à accroître la gloire et le bonheur de la France. Nous faisons nôtre ce vœu, en l'adressant aussi bien à la nation française qu'à chaque Français qui la compose.

Mais, afin que ce vœu commun soit pleinement exaucé, nous y ajouterons la bénédiction apostolique, qui sera à la fois le témoignage de notre bienveillance et un gage des bienfaits divins.

O Seigneur tout-puissant qui, pour sauver la France, avez jadis parlé à Jeanne, et de votre voix même lui avez indiqué le

chemin à suivre pour faire cesser les maux dont sa patrie était accablée, parlez aussi aujourd'hui non seulement aux Français qui sont ici réunis, mais encore à ceux qui ne sont ici présents qu'en esprit, disons mieux, à tous ceux qui ont à coeur le bien de la France. Parlez, Seigneur, et que votre parole soit la bénédiction qui soutienne les évêques, qui facilite aux autorités, dont nous saluons ici les très dignes représentants, la tâche d'assurer la vraie grandeur de la patrie, qui persuade tout Français de la nécessité de suivre la voix de Dieu, afin qu'après avoir imité Jeanne d'Arc ici-bas, il soit donné à tous de participer un jour à la gloire de l'héroïne devant laquelle nous avons enfin le bonheur de nous incliner en lui disant: " Sainte Jeanne, priez pour nous! Sainte Jeanne, priez pour votre patrie! "

LE PERE BAROLET



LE Père Barolet, de l'ordre des rédemptoristes, est mort l'avant-veille de la Pentecôte, le vendredi soir, 21 mai. Dans quelque coin du pays que ce fût, quand la triste nouvelle est parvenue, elle a dû éveiller dans les coeurs un écho douloureux. Car, où le Père Barolet n'était-il pas allé, où n'avait-il pas prêché, où n'était-il pas connu et aimé? En trente et quelques années, il avait donné, dans les centres canadiens, ici ou aux Etats-Unis, nous écrit l'un de ses confrères, près de *neuf cents* missions. Ce qui veut dire qu'il avait été constamment sur la brèche, les armes à la main. Mais ses armes à lui n'avaient rien de celles dont on se sert sur les champs de bataille où l'on tue. C'étaient des armes pacifiques, celles de l'apôtre à l'âme convaincue et au coeur chaud.

Si le Père Barolet, en effet, comme on nous l'écrit encore, n'avait pas les avantages qui font les prédicateurs de haute

réputation, il ne s'en était pas moins acquis une très belle popularité de prêcheur de retraites. Connaissant à fond le cœur de notre peuple, il savait lui parler ce langage à la fois clair et imagé, parfois incisif et toujours plein d'autorité, qui lui va si bien. On l'écoutait de longues heures sans se fatiguer. Hardiment pourtant, quand le devoir le voulait, il mettait le fer dans la plaie ! Mais, on le sentait si sincère et si vrai, que, le plus souvent, il l'emportait, sans laisser d'amertume dans les âmes. Ceux-là même qui le trouvaient un peu rude parfois ne se retenaient pas d'admirer sa droiture, son zèle et sa réjouissante bonne humeur.

Ce dernier trait caractérise bien son genre. Ce prédicateur, pourtant très sérieux, qui s'était instruit à l'école de saint Alphonse des choses de Dieu, tout en prêchant une doctrine solide savait n'être pas morose et rester jovial. Rien de guindé ni de trop effarant, par conséquent, dans sa manière. C'était le bon sens qui parlait par sa bouche. Au moment voulu, la bonne petite histoire venait en plus rompre la monotonie du discours et égayer l'auditoire. Et l'on sait si c'est là un genre qui plaît à notre peuple. Ce qu'on sait moins peut-être, c'est que ce genre est difficile et que n'y réussit pas qui veut. Cela demande, en effet, un tempérament spécial. Il y faut un doigté et un sens de la mesure que tout le monde ne possède pas.

Populaire devant son auditoire, le Père Barolet continuait de l'être, une fois descendu de chaire, au presbytère, au milieu des confrères. Là, au soir des grands jours de labeur, il s'agissait de détendre un peu l'arc. Le cher Père s'y entendait comme pas un. Egayer les récréations en racontant mille anecdotes piquantes ou savoureuses, parfois même mystifier aimablement ses interlocuteurs en leur proposant quelques bons tours, cela, c'était le cher Père Barolet en personne. Osons-nous dire qu'il y prenait, tout le premier, un plaisir

extrême et peut-être même quelque vanité? Ce qui est sûr, c'est qu'il souffrait mal qu'on lui opposât la popularité de quelque bon Père, lui aussi conteur d'histoires! C'était charmant de le voir alors revenir à la charge et, comme on dit, relancer l'autre! Ah! les bonnes veillées qu'il a fait passer à ses hôtes, sans jamais blesser, bien entendu, ni la charité, ni la modestie!

Redisons pourtant que ce n'était là qu'un trait de sa manière, si caractéristique qu'il fût. Au-dessus des histoires, dans la conversation comme en chaire, le regretté Père Barolet savait être sérieux et digne. Vrai disciple de saint Alphonse, il instruisait et édifiait. Sa bonne humeur rendait son commerce plus attrayant et sa prédication plus populaire, et c'est tout. Nous nous reprocherions de laisser entendre davantage.

* * *

Le Père Charles-Adélarde Barolet est mort à 71 ans, dans la quarante-sixième année de son âge et la trente-deuxième de sa vie religieuse. Avant d'entrer chez les rédemptoristes, en effet, il avait déjà fait presque toute une carrière. Et c'est un point particulier à signaler, qui met en spéciale valeur le sacrifice qu'il dut s'imposer en se faisant religieux.

Il était né à Louiseville (Maskinongé), le 28 janvier 1849. Son père était cultivateur. A l'âge des études, le jeune Charles-Adélarde fut envoyé au collège de l'Assomption, puis, plus tard, à celui des Trois-Rivières. Le 30 août 1874, il était ordonné prêtre, à Montréal, par feu Mgr Fabre. Après trois ans de vicariat à Saint-Grégoire-de-Nicolet (1874-1877), il fut nommé premier curé de Sainte-Eulalie, où il séjourna six ans (1877-1883). Il fut ensuite promu curé de Saint-Paulin, qu'il administra quatre ans (1883-1887).

Il vivait heureux et aimé de ses ouailles, nous écrit le confrère dont nous avons déjà parlé, lorsque l'appel divin se fit entendre qui l'appelait à une vie plus parfaite encore. Le

ministère paroissial ne semblait plus suffire à sa dévorante activité. Il éprouva qu'il lui convenait de travailler sur un théâtre plus vaste, à des labeurs apostoliques plus variés. Il s'en ouvrit au Père Debongnie qui était alors recteur de Saint-Anne-de-Beaupré. Ce dernier, qui avait du nerf, trancha vite le cas. A 38 ans, le curé de Saint-Paulin abandonnait la cure et, muni de la bénédiction de son évêque, Mgr Laflèche, il s'embarquait pour la Belgique, où il allait se préparer à la profession religieuse dans la congrégation du Très Saint-Rédempteur. Quitter brusquement un milieu où l'on a vécu entouré de l'affection de tous, et, après douze années d'un ministère fécond en oeuvres, s'astreindre à l'austère discipline d'un noviciat, c'est sûrement un dût sacrifice. C'est là aussi un acte de générosité qui devait préparer superbement le Père Barolet aux pacifiques mais difficiles conquêtes de l'apostolat. Le vieux novice prononça ses voeux le 25 mars 1888 et il revint la même année au Canada.

Successivement, il fut attaché aux communautés rédemptoristes à Sainte-Anne-de-Beaupré, à Sainte-Anne-de-Montréal, à Hochelaga et enfin à Saint-Alphonse-d'Youville. C'est de là qu'il rayonna, ainsi que nous l'avons dit, pendant trente-et-un ans, un peu partout, au Canada et aux États-Unis. La pensée de la mort lui avait toujours fait peur, et, bien souvent, ce fervent du rosaire à la Vierge — il le récitait tous les jours au complet — s'était recommandé à la bonne mère du ciel pour qu'elle l'assistât à ce moment redoutable. Ce fut l'une des consolations de ses frères en religion de constater qu'il avait été exaucé. Quand vint, en effet, le temps de se préparer immédiatement au voyage suprême, toutes ses frayeurs s'évanouirent. C'est l'âme en paix, et sûrement, les mains chargées d'une riche gerbe d'oeuvres et de mérites, qu'il s'est endormi, le 21 mai dernier, et qu'il est allé se présenter au divin moissonneur. *Beati qui in Domino moriuntur!*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR,